

# Enjeux et orientations

## ÉQUIPE DE RÉALISATION

---

<b>Recherche et rédaction :</b>	Pierre Desmeules, biologiste Mélanie Guérette, biologiste et directrice du CBVRB
<b>Révision :</b>	Mélanie Guérette, biologiste et directrice du CBVRB
<b>Révision finale :</b>	Michel Chouinard, Conseil de l'Eau Gaspésie Sud
<b>Correction du texte :</b>	Isabelle Godin, chargée de projet au CBVRB Rébecca Dumais, Conseil de l'Eau Gaspésie sud

## TABLE DES MATIÈRES

---

<b>Équipe de réalisation.....</b>	<b>255</b>
<b>Table des matières.....</b>	<b>255</b>
<b>D-1 Introduction.....</b>	<b>257</b>
<b>D-2 Méthodologie.....</b>	<b>257</b>
<b>D-3 Enjeux et orientations.....</b>	<b>257</b>
<b>3.1 Enjeux #1 : Qualité de l'eau et des écosystèmes .....</b>	<b>257</b>
3.1.1 Orientations de l'enjeu #1	
<b>3.2 Enjeux #2 : Utilisation, mise en valeur du territoire et accessibilité.....</b>	<b>258</b>
3.2.1 Orientations de l'enjeu #2	
<b>3.3 Enjeu # 3 : Sécurité de la population et des infrastructures .....</b>	<b>259</b>
3.3.1 Orientations de l'enjeu #3	

## LISTE DES TABLEAUX

---

Tableau 1 : Enjeux et orientations liés à la gestion de l'eau de la rivière Bonaventure



## D-1 INTRODUCTION

---

Les enjeux traduisent les préoccupations majeures des acteurs de l'eau. Ils sont principalement liés aux problématiques et aux constats exprimés dans le diagnostic.

D'autre part, les orientations indiquent les grandes pistes à privilégier pour résoudre les problématiques exprimées ou pour conserver les acquis. Elles donnent ainsi des indications sur les types de solutions qui pourraient être mises en oeuvre. Alors que les enjeux font référence au « quoi », les orientations concernent plutôt le « comment ».

La section suivante décrit comment les enjeux et les orientations ont été identifiés. Une synthèse de l'information sous forme de tableau est également présentée (tableau 1).

## D-2 MÉTHODOLOGIE

---

Le travail de base ayant mené à l'identification des enjeux et des orientations a été réalisé en sous-comité à partir des informations contenues dans le diagnostic. Les résultats ont été synthétisés sous forme de tableau et seront présentés en consultation publique le 25, 26 et 27 mars 2008. Les commentaires reçus seront considérés avec attention et les améliorations à apporter seront ajoutées de telle sorte que les enjeux et orientations finaux soient fidèles aux préoccupations de l'ensemble des intervenants du milieu et de la population.

Trois (3) enjeux principaux ainsi que 12 orientations ont été identifiés. Ceci permet de circonscrire l'ensemble des problématiques jugées prioritaires pour l'accomplissement d'un premier cycle de gestion.

Les enjeux et les orientations n'ont pas été classés selon un ordre d'importance car les membres considèrent qu'ils sont tous prioritaires. Ainsi, l'ordre de présentation ne constitue pas une hiérarchisation. Les chiffres associés aux énoncés viennent uniquement faciliter les repères.

## D-3 ENJEUX ET ORIENTATIONS

---

### 3.1 ENJEUX #1 : Qualité de l'eau et des écosystèmes

---

La limpidité des eaux de la Bonaventure et la présence du saumon Atlantique sont des atouts majeurs pour le développement économique de la région. Canoteurs, baigneurs, pêcheurs et amateurs de la nature en profitent avec grand plaisir. Selon les membres, la préservation de ces ressources passe notamment par le maintien de la qualité des eaux et des écosystèmes ainsi que par la connaissance de la capacité de support environnementale du milieu.

L'enjeu 1 est ainsi lié à la volonté des acteurs de l'eau de maintenir à long terme la qualité de l'eau et des écosystèmes de la rivière Bonaventure et à améliorer la situation si nécessaire.

L'aspect protection de la biodiversité de même que la problématique des espèces exotiques et /ou envahissantes sont inclus dans cet enjeu.

Les orientations identifiées pour cet enjeu relèvent de la protection, de la restauration et du suivi de l'état de l'environnement au sens large (eau, écosystème, flore, faune).

### 3.1.1 Orientations de l'enjeu #1

L'acquisition des connaissances relatives aux sources de contamination et à la capacité de support environnemental du milieu seront nécessaires pour répondre le plus efficacement possible à la préoccupation.

#### Orientations de l'enjeu #1

- Réduire les sources de contamination et de perturbation
- Conserver et/ou restaurer la qualité de l'eau et des écosystèmes
- Assurer le respect de la capacité de support environnemental du milieu

## 3.2 ENJEU # 2 : Utilisation, mise en valeur du territoire et accessibilité

Tel que mentionné, la qualité et la limpidité des eaux de la rivière de même que le saumon Atlantique attirent un nombre grandissant d'usager. La beauté et la quiétude du paysage contribuent aussi à faire de la Bonaventure un lieu de choix pour la population et les visiteurs. Cela fait en sorte que plusieurs utilisateurs fréquentent la rivière avec des objectifs qui leur sont propres : détente, sensation forte, moment en famille, observation de la nature, etc.

Pour assurer un développement durable et harmonieux, il importe de considérer que la qualité de l'expérience des personnes qui pratiquent une activité sur la Bonaventure est non seulement liée au milieu naturel mais aussi à l'esprit dans lequel l'activité se déroule. Un bon encadrement des usages actuels et futurs est donc très important. C'est pourquoi les membres du Conseil de bassin versant sont préoccupés par la cohabitation des usages et la mise en valeur des ressources de la rivière. En effet, dans le cas où le développement n'est pas bien planifié et où les utilisateurs sont plus ou moins bien encadrés, la multiplication des activités et le nombre croissant d'adeptes peuvent engendrer d'une part, des conflits d'utilisation et d'autre part, une augmentation de la pression sur les écosystèmes et sur les organismes qui y vivent.

Par ailleurs, dans une perspective de développement multi usage, les intervenants se soucient également du respect de la population locale ainsi que des « utilisateurs libres » de la rivière.

C'est pourquoi le maintien et la mise en valeur d'accès public à la rivière est une orientation importante.

### 3.2.1 Orientations de l'enjeu #2

L'enjeu 2 fait donc référence à l'harmonisation des usages présents et futurs dans le respect de l'environnement et de la population. Les orientations sont le reflet de cette volonté.

#### Orientations de l'enjeu #2

- Assurer la cohabitation harmonieuse des usages en cours afin de permettre aux utilisateurs de vivre une expérience agréable
- Optimiser la sécurité des utilisateurs lors de la pratique d'une activité sur la rivière
- Protéger et/ou mettre en valeur les paysages d'intérêts
- S'assurer que le développement de nouveaux usages soit harmonieux et respectueux de la population, des usagers déjà en place et de l'environnement
- Assurer le respect de la capacité de support social du milieu
- Favoriser l'accès public à la rivière

### **3.3 ENJEU #3 : Sécurité de la population et des infrastructures (inondation, érosion, glissement de terrain)**

Les zones riveraines sont utilisées de façon importante comme lieu de villégiature et de résidence. Les infrastructures y sont par conséquent nombreuses. Parallèlement, les phénomènes naturels dits « extrêmes » comme les fortes crues, les embâcles et les inondations sont de plus en plus récurrents, ce qui fait en sorte que les risques de dommages matériels et humains sont bien réels.

### 3.3.1 Orientations de l'enjeu #3

---

Les orientations identifiées visent la prévention et la protection de la population et des infrastructures.

#### Orientations de l'enjeu #3

- Prévenir les dommages causés par les catastrophes naturelles (inondation, érosion, glissement de terrain)
- Assurer la sécurité des personnes, des biens et des infrastructures lors de catastrophes naturelles

**Tableau 1 : Enjeux et orientations liés à la gestion de l'eau de la rivière Bonaventure**

Enjeu	Orientation
<b>1. Qualité de l'eau et des écosystèmes</b>	1.1 Réduire les sources de contamination et de perturbation
	1.2 Conserver et/ou restaurer la qualité de l'eau et des écosystèmes
	1.3 Assurer le respect de la capacité de support environnemental du milieu
<b>2. Utilisation du territoire</b> (usage, mise en valeur et accessibilité)	2.1 Assurer la cohabitation harmonieuse des usages en cours afin de permettre aux utilisateurs de vivre une expérience agréable
	2.2 S'assurer que le développement de nouveaux usages soit harmonieux et respectueux de la population, des usagers déjà en place et de l'environnement
	2.3 Favoriser l'accessibilité du public à la rivière
	2.4 Optimiser la sécurité des utilisateurs lors de la pratique d'une activité sur la rivière
	2.5 Protéger et/ou mettre en valeur les paysages d'intérêts
	2.6 Assurer le respect de la capacité de support sociale du milieu
<b>3. Sécurité de la population et des infrastructures lors de phénomènes naturels</b> (inondation, érosion, glissement de terrain)	3.1 Prévenir les dommages causés par les catastrophes naturelles (inondation, érosion, glissement de terrain)
	3.2 Assurer la sécurité des personnes, des biens et des infrastructures lors de catastrophes naturelles

